

**SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE
A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**



■ Examen du rapport annuel du délégataire pour l'année 2012 – Activité d'exploitation du Tunnel Prado Carénage à Marseille déléguée à la société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivant les dispositions de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les informations données ci-après présentent, avec un éclairage rétrospectif des principaux indicateurs portant sur le service du Tunnel Prado Carénage.

I - Compte-rendu technique

1. Effectif moyen de la société concessionnaire :

Le personnel de la société se décompose comme suit :

| Personnel | 2012 | 2011 | Evolution 2011/2012 | 2010 | 2009 | 2008 |
|-------------------------|------|------|------------------------|------|------|------|
| Ingénieurs et cadres | 7 | 7 | 0 | 7 | 7 | 6 |
| Agents de Maîtrise | 33 | 31 | + 2 | 32 | 31 | 29 |
| Employés et techniciens | 24 | 28 | - 4 | 27 | 28 | 32 |
| Total | 64 | 66 | - 2 | 66 | 66 | 67 |

La masse salariale sur les 5 derniers exercices s'établit ainsi :

| Montant en € des salaires traitements de l'exercice | 2012 | 2011 | Evolution 2011/2012 | 2010 | 2009 | 2008 |
|--|-----------|-----------|------------------------|-----------|-----------|-----------|
| | 2 839 523 | 2 819 965 | + 19 558 | 2 558 257 | 2 518 150 | 2 640 298 |

2. Fréquentation :

15 837 283 véhicules sont passés dans le tunnel Prado Carénage en 2012 soit une moyenne journalière de 43 390 passages, en diminution de 1,18 % par rapport à 2011 (43 908 véhicules/jour).

Il est à noter une progression des abonnements de 3% par rapport à l'exercice 2011. Cette progression peut s'expliquer notamment par la mise en place par le délégataire d'un abonnement en ligne sur internet.

Après une hausse constante du trafic depuis l'ouverture le 18 septembre 1993 jusqu'en 2007 inclus, le trafic journalier a atteint son seuil de maturité depuis 2006-2007 avec des évolutions qui ne sont plus liées à la montée en charge mais à des évolutions conjoncturelles.

Selon le délégataire, la légère baisse de la fréquentation en 2012 est imputable à :

- De nombreux problèmes d'accès au tunnel du fait de nombreux chantiers en cours dans la Ville de Marseille (piétonisation autour du Vieux-Port, réalisation du tunnel Prado Sud) ;
- L'activité générale de l'année 2012 qui n'a pas été très favorable au développement du trafic automobile.

Toutefois, avec la mise en service au cours du dernier trimestre 2013 du Tunnel Prado Sud, offrant aux automobilistes une traversée souterraine de la Ville sur 6 kilomètres, il faudra être attentif quant aux évolutions de la fréquentation liées à la création de ce nouvel ouvrage.

3. La sécurité :

Le nombre d'accidents est en augmentation cette année : 34 en 2012 contre 27 en 2011.

Le nombre de véhicules hors gabarit (limité à 3,20 m) accédant au tunnel est en baisse sur un an, soit 522 véhicules contre 605 en 2011. Pour mémoire, le 10 juillet 2012, un camion hors gabarit a forcé le passage d'entrée et a emprunté le tunnel, entraînant de nombreux dégâts aux équipements du tunnel avec pour conséquence la fermeture pendant 22 heures de l'ouvrage. Cet événement a perturbé très fortement le trafic du centre ville.

Le nombre de contre sens est en baisse 103 en 2012 pour 136 en 2011. Ces évènements pour 96% d'entre eux se produisent la nuit.

Le poste de commande de sécurité a fait l'objet en 2012 de travaux d'agrandissement à l'occasion de la prise en charge de l'exploitation du Tunnel Prado Sud. L'agrandissement du PC de sécurité était nécessaire pour accueillir 2 superviseurs qui assureront l'exploitation des deux tunnels et de nouveaux écrans dédiés au Tunnel Prado Sud.

4. Adaptations à envisager :

Le délégataire propose des adaptations pour améliorer les conditions d'exploitation et la fréquentation du tunnel. Ces propositions visent le soulagement du réseau de voirie de surface et l'optimisation du rôle de l'itinéraire A55-A50 par les tunnels.

Ainsi, côté sortie du tunnel Rège vers le Prado, les stationnements sur voie de circulation et le tourne à gauche vers la rue du Rouet bloquent la circulation ce qui génère des remontées de file dans le tunnel Rège. Le délégataire demande la suppression du tourne à gauche et des actions contre le stationnement abusif.

De même, selon le concessionnaire, avec la mise en service du tunnel Joliette et les modifications de la trame circulatoire autour du Vieux-Port, les accès depuis le centre-ville aux tunnels ne sont plus correctement indiqués. A cet égard, SMTPC s'engage à transmettre au concédant des propositions de signalétique pour depuis le Vieux-Port rejoindre au nord le tunnel Joliette et au sud les tunnels Vieux-Port et tunnel Prado Carénage.

Enfin, pour soulager le trafic en sortie sud (Prado) du tunnel notamment sur le chemin de l'Argile et la place Ferrié et permettre également la démolition des auto-ponts, en accord avec l'autorité déléguée, le concessionnaire a étudié une extension du tunnel vers le boulevard Schloesing.

II - Compte-rendu financier

1. Une augmentation du chiffre d'affaires avec un trafic stabilisé et un tarif actualisé :

Au cours de l'année 2012, le trafic a légèrement diminué ainsi qu'évoqué ci-dessus par rapport à 2011. Selon l'article 39 relatif aux conditions financières, les tarifs sont fixés par la collectivité au vu d'un compte d'exploitation prévisionnel établi pour la durée du contrat.

Le tarif est passé à 2,70 € au 1er janvier 2012 contre 2,60 € toutes taxes comprises appliqué depuis le 1er juillet 2008. Les conditions tarifaires font, en principe, l'objet d'une révision annuelle. Si la recette moyenne espérée par passage est de 2,53 €, elle n'atteint sur l'exercice 2012 que 2,19 €. Ceci s'explique par la mise en place de remises pour les abonnés en prépaiement et en postpaiement soit de 7h00 à 20h00 soit de 20h00 à 7h00.

Le chiffre d'affaires global s'établit à 35 211 743 € contre 34 461 705 €, soit une augmentation de 2,17 %.

Bien que la fréquentation soit équivalente en 2009 et 2012 (+0,17%), la valeur ajoutée, en progression constante (+4,59%) est due à la croissance des produits des passages, et reste corrélée à la diminution des achats directs affectés. Les prestations annexes dont la progression est substantielle entre 2009 et 2012 (+4,47%) comprennent les loyers appliqués sur l'exploitation de réseaux de communication et la refacturation de coûts à la société Prado-Sud.

2. Une bonne santé financière :

L'équilibre financier de la concession, aux risques et périls a été plus que préservé malgré l'application à partir de 2001 de la TVA sur l'ensemble des recettes, sans hausse du tarif payé par les usagers autre que celles prévues au contrat.

Pour mémoire, en compensation, le concessionnaire avait obtenu, début 2003, de l'Etat un crédit de TVA de 7,2 millions d'euros sur une partie non amortie des investissements d'origine.

Le trafic du tunnel est en augmentation continue et ininterrompue depuis son ouverture le 18 septembre 1993 jusqu'en 2007 inclus. L'ouverture de la voie de contournement concurrente L2, prévue dans le contrat en 1996, n'ayant toujours pas eu lieu, la baisse attendue de trafic correspondant ne s'est pas produite. Cela a permis à la société d'amortir les effets de la mesure fiscale sur la TVA et bien au-delà.

La renégociation des taux d'emprunts et le rééchelonnement de la dette ont permis d'en étaler la charge sur une durée plus longue qui reste inférieure à la durée de la concession. Cette disposition a fait l'objet d'un avenant n° 7 au contrat de concession modifiant l'article 65 du cahier des charges de la concession à la demande des nouveaux prêteurs. Cet avenant n° 7 a été approuvé par notre Conseil du 27 juin 2003 par délibération n° TRA 17/416/CC.

Le tableau ci-dessous synthétise les développements ci-dessus et les documents joint précités :

| Données | 2012 | 2011 | Evolution 2011/2012 | 2010 | 2009 | 2008 |
|--|------------|------------|------------------------|------------|------------|------------|
| Trafic moyen journalier | 43 390 | 43 908 | - 518 | 44 398 | 43 305 | 43 129 |
| Chiffre d'affaires en euros | 35 711 243 | 34 461 705 | + 2,17 % | 34 697 318 | 33 907 467 | 33 168 459 |
| Tarif de base en euros TTC | 2,70 | 2,60 | + 0,10 | 2,60 | 2,60 | 2,60 |
| Résultat net en euros | 10 826 508 | 10 487 460 | + 3,23 % | 10 532 279 | 10 179 713 | 9 680 360 |
| Ratio Résultat /Chiffre d'affaires en % | 30,31 % | 30,43 % | | 30,35 % | 30,02 % | 29,19 % |

Le montant de la redevance pour frais de contrôle à verser par la SMTPC à la Communauté urbaine MPM s'élève pour 2012 à 138 561,73 €. Elle est calculée sur la base de 4 pour 1000 des recettes brutes HT provenant des péages.

Les comptes rendus technique et financier du concessionnaire sont joints en annexe au présent rapport.

III – Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2012

L'activité et les résultats financiers de 2012 ont dépassé les niveaux atteints en 2007 malgré une très légère baisse de fréquentation par rapport à l'année 2011. En tout état de cause, le contrat génère, au moins depuis 2006, des marges optimisées, une fois l'ensemble des dépenses liées à la gestion et à l'investissement prises en compte.
